Salon-de-Provence (13) : Un militant “En Marche” interpellé après avoir tagué une croix gammée

16/06/2017 à 10h33
Communiqué d’Antoine Baudino (FN) : un militant du candidat Jean-Marc Zulesi (En Marche) tague une croix gammée !

Dans la nuit du 15 au 16 juin 2017, un membre de mon équipe m’alerte après avoir aperçu un individu en train de taguer une de mes affiches à Lançon-Provence. Alors que ce dernier s’en va à bord d’**une voiture floquée au nom du candidat En Marche** dans la 8e circonscription des Bouches-du-Rhône, Jean-Marc Zulesi, le militant du Front national se rend compte qu’**une croix gammée salit mon affiche** (voir PJ).

Un peu plus tard dans la soirée, à Pélissanne, une de mes équipes de collage aperçoit également un individu en train de taguer une autre de mes affiches, avec la même voiture officielle du candidat En Marche à proximité. Ils préviennent aussitôt les gendarmes qui interpellent le cadre de la campagne “En Marche” Frédéric Fabre. Après avoir caché sa bombe de peinture dans un premier temps, il finit par indiquer penaud son emplacement aux forces de l’ordre et reconnaît avoir dégradé plusieurs de mes affiches avec celle-ci. J’ai décidé de porter plainte.
Je suis scandalisé par les méthodes employées par les membres de l’équipe de campagne de mon adversaire En Marche. Désormais, leurs militants ont recours à des méthodes odieuses et inqualifiables pour essayer de discréditer leur adversaire. Leur panique due au sursaut des Français qui ne veulent pas voir Macron disposer des pleins pouvoirs les pousse à commettre des erreurs impardonnables.

Face à des faits aussi graves, j’exige du candidat Jean-Marc Zulesi (En Marche) qu’il condamne publiquement les agissements impardonnables d’un cadre de son équipe. Le renouvellement promis par Emmanuel Macron n’est pas uniquement celui des visages, mais est également censé être celui des méthodes. Force est de constater que sur ce dernier point, il n’en est rien !

Page facebook d’Antoine Baudino